
Présidence : Norvège

210ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 18 février 1999

Ouverture : 10 h 20
Clôture : 12 heures

2. Présidence : M. Ø. Hovdkinn

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : DECLARATION DU SECRETAIRE D'ETAT
ADJOINT DES ETATS-UNIS CHARGE DE LA
DEMOCRATIE, DES DROITS DE L'HOMME ET DE
L'EMPLOI

Secrétaire d'Etat adjoint des Etats-Unis chargé de la démocratie, des droits de
l'homme et de l'emploi (PC.DEL/60/99), Président, Suisse, Slovénie, Canada

Point 2 de l'ordre du jour : MISSION DE L'OSCE EN LETTONIE

Chef de la Mission de l'OSCE en Lettonie, Président, Allemagne - Union
européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de la Hongrie, de la
Lituanie, de la Pologne, de la Roumanie, de la République slovaque, de la
Slovénie et de la République tchèque) (PC.DEL/61/99), Fédération de Russie,
Suisse, Etats-Unis d'Amérique, Lettonie

Point 3 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA REDUCTION DU BUDGET 1998
POUR LA MISSION DE VERIFICATION AU
KOSOVO

Président, Secrétaire général

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 285 sur la
réduction du budget 1998 pour la Mission de vérification au Kosovo
(PC.DEC/285) ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent
journal.

Canada

Point 4 de l'ordre du jour : DECISION AUTORISANT LE SECRETAIRE GENERAL A ENGAGER DES DEPENSES SUPPLEMENTAIRES CONCERNANT LA MISSION DE VERIFICATION AU KOSOVO

Président,

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 286 autorisant le Secrétaire général à engager des dépenses supplémentaires concernant la Mission de vérification au Kosovo (PC.DEC/286) ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 5 de l'ordre du jour : DECISION SUR L'ORDRE DU JOUR ET LES MODALITES D'ORGANISATION DU SEMINAIRE DE L'OSCE A SOFIA, 17-19 MAI 1999, "LA COOPERATION ENTRE LES ORGANISATIONS ET INSTITUTIONS INTERNATIONALES : EXPERIENCE ET PERSPECTIVES DANS L'EUROPE DU SUD-EST"

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 287 sur l'ordre du jour et les modalités d'organisation du séminaire de l'OSCE à Sofia, 17-19 mai 1999, "la coopération entre les organisations et institutions internationales : expérience et perspectives dans l'Europe du Sud-Est" (PC.DEC/287) ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 6 de l'ordre du jour : POURSUITE DE L'EXAMEN PAR L'OSCE DE LA QUESTION DE LA YOUGOSLAVIE (SERBIE ET MONTENEGRO)

Président, Allemagne - Union européenne (également au nom de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Roumanie, de la République slovaque et de la Slovénie) (PC.DEL/62/99), Fédération de Russie, Etats-Unis d'Amérique

Point 7 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Actes de terrorisme à Tachkent* : Ouzbékistan, Président, Ukraine, Kirghizistan (également au nom du Kazakhstan), Etats-Unis d'Amérique, Allemagne - Union européenne, Fédération de Russie, Turquie, Géorgie, Suisse
- b) *Incidents de frontière* : Albanie
- c) *Traité d'amitié et de partenariat entre l'Ukraine et la Fédération de Russie* : Ukraine, Fédération de Russie, Géorgie

Point 8 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT
EN EXERCICE

Réunion annuelle tripartite : Président

Point 9 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Réunion annuelle tripartite : Secrétaire général

Point 10 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Restructuration du Secrétariat exécutif en vue de l'organisation du Sommet :*
Turquie
- b) *Candidat au poste de Haut Commissaire pour les minorités nationales :*
Autriche

4. Prochaine séance :

Jeudi 25 février 1999 à 10 heures, Neuer Saal